



## La direction avance à marche forcée



Les CSE se suivent et se ressemblent. Les échangent aussi. Une fois de plus les remarques des élu-es, leurs alertes sont ignorées par la direction.

Le point d'orgue de cette destruction méticuleuse de l'audiovisuel public (voir notre liminaire) a été le débat sur les maquilleuses. La direction compte continuer à réduire leurs contrats CDD et à externaliser leurs prestations. La précarité de ces salariées, car il s'agit essentiellement de femmes, n'a malheureusement pas ému nos dirigeant-es.

Dans ce CSE du mois de février, il a aussi été question des tournages au smartphone ou encore du projet Sherlock.



## Report des élections professionnelles



Il n'y a pas eu d'accord des syndicats sur le protocole préélectoral (PPE) présenté par la direction, en dépit de trois réunions de négociations.

Sud n'a pas voulu le signer car les conditions d'éligibilité et de vote des personnels non permanents les excluaient de trop. Seul FO a signé... malgré le calendrier qui aurait mis le deuxième tour pendant les vacances de printemps (pour certaines zones). Sans accord, la direction est donc contrainte de saisir l'inspection du travail. Celle-ci a 2 mois pour dire quel sera le PPE de France 3.

Puis, les élections auront lieu. On table sur un scrutin entre début mai et mi-juillet, avec une mise en place du nouveau CSE au plus tard fin juillet.

Seul avenant signé (FO CGT CFDT), le rattachement des salarié-es de Lomme à l'IP Fabrique sud.

Les élu-es, dont les mandats sont de fait prolongés, demandent si un report à la rentrée est envisageable. Ce serait légalement possible, mais la direction indique qu'elle n'y est pas favorable.

Sud, comme les autres syndicats non signataires, regrette que la direction refuse d'assouplir les règles d'éligibilité et les conditions d'électorat des non-permanent-es. Il est possible que les collègues 1 et 2 soient fusionnés, mais la CGT et FO y sont opposées... Le SNJ demande un collègue "journaliste".

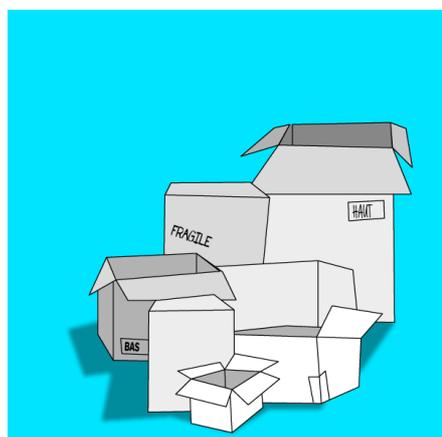
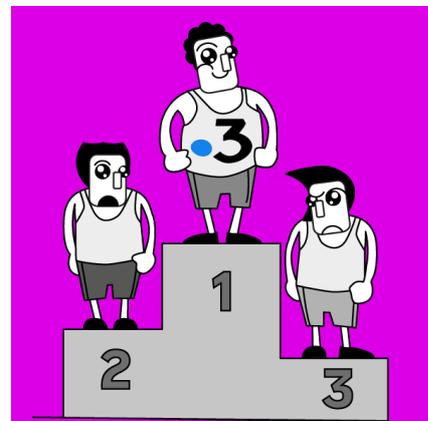
## Le "Challenge Sandrine Leclère", en guise d'hommage à la rédactrice en cheffe d'Aquitaine disparue en 2022

La direction présente ce « challenge » : la création du premier prix numérique des régions dédié aux alternant-es journalistes et chargé-es d'édition numérique (CEN). Une belle opportunité pour valoriser les alternant-es numériques de France 3 explique la direction. Il s'agit, s'emballe Delphine Vialanet, directrice pour le numérique, de « récompenser l'excellence ».

A gagner pour les heureux et heureuses élu-es (un-e journaliste web et un-e CEN) : signer un contrat de CDD de 6 mois (3 mois dans une antenne et 3 mois dans une autre). C'est peu payé pour récompenser l'excellence tout de même !

Pas une embauche ? NON. Juste un ticket temporaire pour continuer à galérer. Merci d'avoir joué et bonne chance pour la précarité !

[Pour en savoir plus sur la nature des épreuves...](#)



## Le déménagement de Bordeaux abandonné

Finalement, le déménagement de Bordeaux fait pschhiittt... La direction des projets immobiliers jette l'éponge, devant l'incertitude de pouvoir obtenir un taux favorable en 2025 pour un projet qui coûtait quelques millions ! En ces temps de disette budgétaire était-ce bien raisonnable ?!

Conséquence : la direction change de discours. Alors qu'elle affirmait mordicus que des travaux sur le bâtiment existant était exclu, finalement (bis) de "légers" travaux de mise en conformité vont avoir lieu.

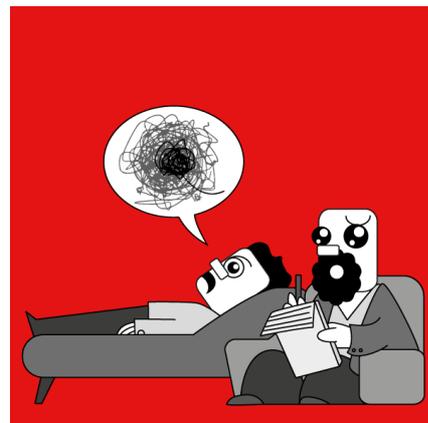
Rien de plus, d'autant que France Bleu ne veut pas rejoindre les locaux de France 3 (tout comme dans le tout nouveau bureau d'Arcachon, semble t-il).

La direction est bien incapable d'expliquer pourquoi ce qui est possible pour Bordeaux est impossible pour Antibes (où le très cher projet de déménagement d'Antibes à Nice va bon train). Elle reproche aux syndicats de souligner où ça coince alors qu'ailleurs, cela fonctionne très bien. Le grand projet de l'année sera le rapprochement (physique) de la radio et de la télé à Rennes.

Pour gérer tout cela, la direction indique que Séverine THIREL devient l'adjointe de la DRH du réseau Vanessa Fixot à la place de Nathalie Dené, appelée à d'autres fonctions dans la maison.

## Les conditions de travail continuent de se dégrader

Le bilan 2024 des assistantes sociales et des psychologues du travail a été un des points importants de la CSSCT de février. Sans surprise pour **les assistantes sociales de Social Direct**, la santé a été le sujet le plus abordé par les salarié·es du réseau et de la Fabrique, vient ensuite celui du budget puis celui des aidant·s. Chez les 18/25 ans, la majorité des appels concerne des problèmes de logement. Une difficulté récurrente dans le Sud-ouest, le sud-est ainsi qu'à Paris. Des zones où les salaires trop bas proposés aux plus jeunes ne permettent pas de se loger. Ils doivent donc refuser une embauche en CDI. Une situation dénoncée par Sud et qui demande que les salaires soient revalorisés, que des primes de vie chère soient attribuées aux salarié·es travaillant dans les zones dites tendues.



Dans leur bilan 2024, **les psychologues du travail d'ACCA** expliquent qu'ils ont été confrontés à des situations de mal-être plus profonds et des pertes de sens plus dures à traiter. D'après eux, les personnels s'adaptent aux transformations tant qu'ils le peuvent, jusqu'au moment où leur santé se dégrade. Plusieurs salarié·es sont dans ce cas là et de nombreuses professions sont à risque. L'an dernier ACCA a alerté la direction sur l'intensification du travail des scriptes, des chef·fes d'édition, des présentateurs·rices.

Comme en 2023, les sujets les plus abordés par les salarié·es sont les mauvaises relations de travail. Pour le cabinet, l'explication de tels comportements s'explique par la dégradation des conditions de travail dans le réseau et à la Fabrique.

**Pool Equipes Légères : le DUER à revoir.** Pour rappel, la direction a transféré en fin d'année dernière, une quinzaine de salarié·es des équipes légères de la Fabrique vers le Réseau. Désormais, ils dépendent administrativement du site de Rennes, mais restent basé·es en région. Face à la violence de la situation endurée par ces technicien·nes, le Document Unique des Risques (DUER) est essentiel. Malheureusement, il a été fait trop rapidement. Les élu·es ont donc demandé plusieurs modifications. Ainsi, il a été demandé de tenir compte du vécu des salarié·es, la notion d'antériorité du collectif doit également être inscrite, tout comme l'impact de ce changement sur la santé mentale des salarié·es. Pour combler les lacunes du document, d'autres modifications ont été demandées. ([Lien vers l'avis](#))

## Le numérique, toujours dans le flou

Et quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup ! Les échanges ont été longs et vifs sur le point d'information concernant l'application de l'accord UTS et de l'avenant n°27 à l'accord collectif sur les chargé·es d'édition numérique dans le réseau.



Déjà retoquée par les responsables du matériel du siège sur sa pseudo distinction entre UTN et UTS (c'est STRICTEMENT la même chose !), la direction s'accroche à la signature de cet

avenant pour justifier leur utilisation par les chargé-es d'édition numérique (CEN), et qui les autorise à produire des contenus vidéos.

Sauf que le flou persiste sur l'utilisation de ces images, notamment sur le linéaire. A part en Bretagne, puisque journalistes, les CEN ne travaillent pas sur l'actualité, ils tournent en vertical pour les téléphones portables. Et on est vraiment bêtes de ne pas comprendre la différence.

Pourtant, au national, la frontière est étanche. Donc c'est possible de différencier les métiers au sein de FTV. Mais toujours pas dans le réseau régional. Les syndicats demandent la clarification des règles, une fois pour toutes. Pourquoi pas à l'occasion d'une réunion de suivi de l'accord que l'on attend depuis trois ans ?

## Sherlock : les élu·es désignent un expert

Il s'agit d'une information / consultation que la direction doit demander lors de tout changement profond des conditions de travail.

Et Sherlock envoi du lourd : un logiciel de gestion des programmes, de la création du projet, à la diffusion en passant par les droits et la gestion des médias. Une base de données commune à tout France Télévisions. Ça ne vous rappelle rien ?

Sherlock, pour les antennes, est l'équivalent d'Open Média dans les rédactions. Un outil de fabrication de conducteurs devant rassembler les infos de plusieurs logiciels utilisés actuellement.

« On est bien conscients que c'est une transformation possiblement risquée de RPS » ont reconnu les responsables du projet. Au siège, effectivement, le déploiement s'est fait sur les nerfs avec des buts en pagaille qui seraient, aujourd'hui, du passé.

Les élu·es et les syndicats doutent et demandent la désignation d'un expert (SECAFI).

[Lien vers la demande d'expertise.](#)



## Maquillage : la direction ne prend même pas la peine de se faire belle



Belle avec l'égalité hommes / femmes, belle avec des salaires décents, belle avec un métier indispensable à la télévision et qui fait partie de la nomenclature des métiers de l'audiovisuel public.

Mais non : la direction assume une « stratégie » qui revient à payer au moins cher des professionnel·les. Deux heures payées le midi et deux heures payées le soir : il paraît que c'est bien suffisant pour less JTs en région. Relisez le compte rendu de Sud du CSE de janvier. Il suffit de faire un copier-coller.

La direction est donc prête à lancer un appel d'offre avant juillet, pour les stations où il n'y a pas de maquilleur.ses statutaires. Honteux !

Les élu·es adoptent à l'unanimité une motion.

**Prochain CSE les 19 et 20 mars**

Vos élu·es **Sud** du CSE :

*Philippe Perrot, Pierre-Olivier Casabianca et Nadia Adell*